





**L'ABOLITION DES BARRIÈRES DOUANIÈRES  
DANS L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE  
AU SEIN DE L'UEMOA**



**CHEIKH SEYE**

**L'ABOLITION DES BARRIÈRES DOUANIÈRES  
DANS L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE  
AU SEIN DE L'UEMOA**



**PRESSES UNIVERSITAIRES DE DAKAR**

**© PRESSES UNIVERSITAIRES DE DAKAR**  
**Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation**  
**réservés pour tous pays**  
**Dakar (Sénégal)**  
**Dépôt légal : septembre 2023**

**ISBN : 978-2-494601-08-6**

*À mon père*





## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Monsieur Papa Djigdiam Diop, Directeur des ressources humaines à la Direction générale des Douanes,
- Monsieur Ibrahima Diouf, Maître-assistant à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
- Monsieur Dominique Tine, chef du Bureau de la Nomenclature et de la Fiscalité, à la Direction générale des Douanes,
- Monsieur Abdoulaye Fall, chef du Bureau des douanes de Kidira, pour sa contribution,
- Madame Fall, Ndeye Khady Dieng pour sa disponibilité constante et toute l'aide qu'elle a apportée à ce travail.

Leur disponibilité, en dépit de leurs importantes charges, a été déterminante dans la réalisation de cet ouvrage.

Je voudrais qu'ils trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance.



## **LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS**

<b>BRICS</b>	Rapprochement de cinq pays qui se distinguent par l'importance de leurs territoires et la taille de leur population (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud)
<b>CAF</b>	Prix d'un bien à la frontière du pays importateur (coût, assurance, fret)
<b>CEAO</b>	Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CJCE</b>	Cour de Justice des Communautés européennes
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>COSEC</b>	Conseil sénégalais des Chargeurs
<b>F CFA</b>	Franc de la Communauté financière d'Afrique
<b>GATT</b>	Accord Général sur le Tarif et le Commerce
<b>JO</b>	Journal Officiel
<b>NTSC</b>	Nomenclature Tarifaire et Statistique Commune
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du Commerce
<b>OPA</b>	Observatoire des Pratiques Anormales
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>Op. cit.</b>	Opus citatum (ouvrage cité précédemment)
<b>p. (p)</b>	Page (s)
<b>PCS</b>	Prélèvement communautaire de Solidarité
<b>PROMAD</b>	Programme de Modernisation de l'Administration des Douanes
<b>pt</b>	Point
<b>Rec.</b>	Recueil
<b>TCI</b>	Taxe conjoncturelle à l'Importation
<b>TDP</b>	Taxe dégressive de Protection
<b>TEC</b>	Tarif extérieur Commun

<b>TPC</b>	Taxe préférentielle Communautaire
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur ajoutée
<b>UDAO</b>	Union douanière de l'Afrique de l'Ouest
<b>UDEAO</b>	Union douanière des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>ZLECAF</b>	Zone de Libre Échange Continentale Africaine.

## PRÉFACE

Cet ouvrage du magistrat Cheikh Seye que nous avons grand plaisir à préfacer est à saluer fortement et très chaleureusement. D'abord, pour sa portée pédagogique que les professeurs d'université, spécialistes du thème abordé, ainsi que leurs étudiants, ceux du Master en Droit douanier et Commerce international notamment, sauront apprécier et exploiter dans le cadre de leurs travaux et recherches. Ensuite, pour son intérêt économique, par rapport à la réflexion sur le schéma de l'harmonisation de la fiscalité de porte dans son évolution et sa contribution à l'intégration économique régionale.

M. Seye s'est en effet livré à un vrai travail de fourmi au cours duquel il a passé en revue un pan entier de la réglementation qui, il faut bien l'avouer, n'est pas toujours disponible, ou même lorsqu'elle l'est, n'est pas forcément à la portée de tous les acteurs impliqués. Mieux encore – et nous lui sommes reconnaissant pour cela – l'auteur a pris le parti de bien mettre en évidence le rôle important joué par l'Administration des douanes, tant dans la mise en œuvre du principe de la libre circulation des biens que dans le perfectionnement du tarif extérieur commun.

Oui, un vrai travail de fourmi qui n'a passé sous silence aucune des questions liées au thème abordé, « l'abolition des barrières douanières dans l'intégration économique au sein de l'UEMOA », : le processus du démantèlement des barrières douanières comme condition de la libre circulation des biens et des services, le système de taxation des produits, les diverses entraves aux échanges, l'évaluation du processus pour non seulement en déceler les limites mais

aussi formuler des recommandations appropriées, susceptibles d'insuffler du sang neuf à l'intégration.

Nous saluons l'objectivité et la rigueur scientifique dont s'est armé M. Cheikh Seye, et qui lui ont valu la publication de ce livre de haute facture que nous recommandons à tous les intellectuels de tous bords, des universités comme des services des douanes, de tous les pays membres de l'UEMOA. Nous pensons également aux nombreux citoyens de la communauté qui font chaque jour la navette entre les frontières, indisposés par de nombreuses tracasseries et lourdeurs administratives qui ne sont pas pour faciliter la réalisation d'un marché commun fiable et prospère.

Enfin, il faut, nous rappelle l'auteur, tant au niveau étatique qu'au niveau communautaire, une amélioration du cadre juridico-institutionnel, avec le respect des acquis démocratiques, l'assainissement des procédures bureaucratiques, sans oublier la création d'un mécanisme efficace de mise en œuvre des accords et décisions des instances de l'union.

En somme, une foultitude de réflexions toutes pertinentes foisonnent dans cet ouvrage précieux à lire et à faire lire.

Abdourahmane DIEYE  
Inspecteur général d'État  
Directeur général des Douanes